

GREATER SHEDIAC
SEWERAGE
COMMISSION
DES ÉGOUTS
SHEDIAC ET BANLIEUES

L'usine de traitement des eaux usées à Cap-Brulé de la Commission des Égouts Shediac et Banlieues (CÉSB) a atteint sa durée de vie utile. Bien que l'usine existante réponde toujours aux exigences actuelles en matière d'effluents dans le cadre de l'agrément d'exploitation provinciale, la CÉSB a fait des investissements importants dans la planification à long terme de son système de traitement au cours des dernières années. Ce plan à long terme était dans l'optique de se préparer à une opportunité de financement approprié qui ferait avancer le plan de mise à niveau de l'usine de traitement de la CÉSB. À la suite de cette préparation, le gouvernement du Canada a accordé un investissement de plus de 16,1 millions de dollars dans ce projet par le biais du volet d'infrastructures rurales et nordiques du programme d'infrastructure Investir dans le Canada. La province du Nouveau-Brunswick a également contribué en investissant 10,7 millions de dollars et la Commission des Égouts Shediac et Banlieues investira 5,3 millions de dollars.

Le projet comprendra la construction de nouvelles installations de traitement des eaux usées hautement évoluées pour le dégrillage et le dessablage par soufflante, la désinfection par UV, un réacteur à biofilm à lit mobile, un nouvel émissaire pompé vers le détroit de Northumberland, une nouvelle station de pompage de l'affluent, la remise à neuf des trois cellules de lagunage existantes et de 2 500 mètres de conduite d'eaux usées sur place.

Pour que le CÉSB puisse financer leur part de ce projet de gérance environnementale ainsi que des projets importants dans le futur tel que la modernisation de l'usine de traitements des eaux usées de Scoudouc et des stations de pompages, etc., la création des frais d'amélioration de l'environnement (FEA) est maintenant requise et sera incluse dans la facture annuelle des égouts. La redevance par unité/ménage sera de 25,00 \$ pour l'année 2021, 50,00 \$ pour l'année 2022, et 75,00 \$ pour l'année 2023 et les années suivantes.

La protection à long terme de la baie de Shediac est la responsabilité de chacun d'entre nous. La CÉSB, en partenariat avec les gouvernements fédéral et provincial, est fière de participer à cette initiative et a alloué des fonds pour améliorer le processus de traitement existant afin d'en faire une installation de traitement des eaux usées à la pointe de la technologie, offrant un traitement tertiaire et des effluents propres à nos communautés en croissance pour les années à venir.

H.J. (Harry) McInroy
Président